

Fiche d'inscription (1 fiche par enfant)

ELEVE	RESPONSABLES LEGAUX	
<p><u>ELEVE</u></p> <p>NOM :</p> <p>PRENOM :</p> <p>Né(e) le :</p> <p>ETABLISSEMENT FREQUENTE (et ville de l'établissement) :</p> <p>CLASSE :</p> <p>Régime : INTERNE 1/2PENS EXTERNE</p> <p>NOM DE L'ARRÊT DE MONTEE</p>	<p><u>PERE</u></p> <p>NOM :</p> <p>PRENOM :</p> <p>ADRESSE :</p> <p>.....</p> <p>C.P :</p> <p>Ville :</p> <p>@ :*</p> <p>*Accepte de recevoir des e-mails d'Agglobus</p> <p>TEL DOMICILE :</p> <p>TEL PORTABLE :</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Signature obligatoire</p>	<p><u>MERE</u></p> <p>NOM :</p> <p>PRENOM :</p> <p>ADRESSE :</p> <p>.....</p> <p>C.P :</p> <p>Ville :</p> <p>@ :*</p> <p>*Accepte de recevoir des e-mails d'Agglobus</p> <p>TEL DOMICILE :</p> <p>TEL PORTABLE :</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Signature obligatoire</p>

Atteste avoir reçu le règlement des transports scolaires.

Cachet de la commune, de la CAVEM ou de la gare routière	Cachet de l'établissement scolaire
---	---

Montant de l'abonnement annuel scolaire choisi :

De Septembre 2018 à Août 2019	
AGGLO JUNIOR	AGGLO JEUNE
<input type="checkbox"/> 55 € (1)	<input type="checkbox"/> 70 € (2)
+ 2€ de frais de dossier pour carte	

(1): Carte AGGLO JUNIOR ANNUELLE réservée aux élèves scolarisés en école maternelle ou primaire
 (2): Carte AGGLO JEUNE ANNUELLE réservée aux élèves scolarisés au collège ou au lycée

Cadre réservé au transporteur :

Carte établie le :	Indiquer mode de règlement (entourer la mention correcte)
	N°CHQ : ESP : CB :

La gestion de votre dossier est informatisée. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information nominative (Loi informatique et liberté).

RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

POUR OBTENIR LES CARTES DE TRANSPORT AGGLO JEUNE ou AGGLO JUNIOR

Vous êtes domicilié(e) sur Fréjus, Saint Raphaël, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens, Les Adrets et votre enfant est scolarisé(e) sur ces communes à la rentrée prochaine. Il peut bénéficier d'une carte scolaire lui permettant de circuler sur le réseau urbain et scolaire "Agglobus" du 1^{er} Septembre 2018 au 31 Août 2019.

Vous devez compléter la **fiche d'inscription ci-jointe** accompagnée des documents suivants que vous déposerez aux services scolaires ou transports des mairies concernées pour Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens ou les Adrets ou aux gares routières pour Saint-Raphaël et Fréjus.

- 1 photo d'identité récente** par enfant scolarisé (nom et prénom au dos),
- 1 justificatif de domicile**
- Le règlement** (espèces, carte bancaire ou chèque à l'ordre d'ESTEREL CARS).

Une carte sans contact valable pour l'année scolaire 2018/2019 vous sera délivrée (carte rechargeable, à conserver pour l'année suivante)

Ecole maternelle ou primaire :

-Carte annuelle "AGGLO JUNIOR" : 55€

Collège ou Lycée :

-Carte annuelle "AGGLO JEUNE" : 70€

+ 2€ de frais de dossier pour carte sans contact

Tout titre perdu, dégradé ou volé devra être racheté :

- **Pour la carte "Agglo Jeune", la famille devra régler 20€ de frais de duplicata et de dossier.**
- **Pour la carte "Agglo Junior", la famille devra régler 10€ de frais de duplicata et de dossier.**

Bonne rentrée à toutes et à tous.